

Relevé de décisions de la XXXVII^e Session Kinshasa (République démocratique du Congo) | 5-8 juillet 2011

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie, réunie à Kinshasa du 5 au 8 juillet 2011 a :

ENTENDU lors de la séance solennelle d'ouverture les allocutions de M. Evariste Boshab, Président de l'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo, Président de la section congolaise de l'APF, de M. Jacques Chagnon, Président de l'Assemblée nationale du Québec, Président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, de M. Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie et de M. Joseph Kabila Kabange, Président de la République démocratique du Congo;

ADOPTE l'ordre du jour ;

ADMIS comme section membre la section grecque;

LEVE la suspension de sa section nigérienne ;

ATTRIBUE le statut d'observateur au Forum des Francophones du Parlement européen ;

ENTENDU l'intervention de M. Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie et ses réponses aux questions posées par les parlementaires ;

ENTENDU les intervenants du débat général sur le thème « Paix, démocratie et élections » ;

ADOPTE le rapport d'activité de M. Jacques Legendre, sénateur (France), Secrétaire général parlementaire ;

ADOPTE le rapport financier de M. Michel Wolter, député (Luxembourg), Trésorier, les comptes de l'exercice 2010 et le budget rectifié pour 2011 qui prévoie notamment la création d'un Fonds de soutien à la coopération parlementaire et au renforcement de la langue française dans les parlements ;

ADOPTE les projets de rapport et de résolution présentés au nom des commissions permanentes ;

ADOPTE les projets de rapport et de résolution présentés au nom du Réseau des femmes parlementaires ;

PRIS ACTE du compte rendu d'activité des Chargés de mission régionaux ;

PROCEDE à l'élection des membres du Bureau et du Secrétaire général parlementaire. Le Bureau de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie est ainsi constitué :

Membres élus

Président M. Roch Marc Christian KABORE Président de l'Assemblée nationale

Burkina Faso

Première Vice-présidente Mme Andrée CHAMPAGNE Sénatrice

Canada

Vice-présidents M. Evariste BOSHAB Président de l'Assemblée nationale

République démocratique du Congo

M. Mathurin COFFI NAGO Président de l'Assemblée nationale

Bénin

M. Jacques CHAGNON Président de l'Assemblée nationale

Québec

M. Christian DUPONT Député - Belgique/Communauté

française/Wallonie-Bruxelles

Mme Henriette MARTINEZ Députée

France

N.

Vietnam

Trésorier M. Michel WOLTER Vice-président de la Chambre des

députés - Luxembourg

Membres M. Pontien NIYONGABO 2 eme Vice-président du Sénat

Burundi

M. Hilarion ETONG 1^{er} Vice-président de l'Assemblée

nationale - Cameroun

N.

Egypte

M. André BURRI Député

Jura

M. Adbdelouahed RADI Président

de la Chambre des Représentants

Maroc

M. Michel SAMSON Député

Nouvelle-Écosse

M. Mamadou SECK Président de l'Assemblée nationale

Sénégal

M. André BUGNON Conseiller national

Suisse

N.

Tunisie

Membres de droit

Secrétaire général parlementaire

M. Jacques LEGENDRE Sénateur- France

Présidents de commissions

M. André SCHNEIDER Député - France

Président de la Commission politique

du Réseau des femmes parlementaires

M. Didier BERBERAT Conseiller aux Etats - Suisse

Président

de la Commission de l'éducation, de la communication

et des affaires culturelles

M. Pierre De BANÉ Sénateur - Canada

Président

de la Commission des affaires parlementaires

M. Joseph NDONG Député - Sénégal

Président

Présidente

de la Commission de la coopération et du développement

Mme Françoise BERTIAUX Députée - Belgique/Communauté

françoise BERTIAOX peptitee - Betgique/Communication française/Wallonie-Bruxelles

Chargé(e)s de mission

M. Salvador YAMÉOGO Député - Burkina Faso Chargé de mission Afrique

M. Yvon BONENFANT Député - Nouveau-Brunswick Chargé de mission Amérique

N. Laos

Chargé de mission Asie-Pacifique

M. Jean-Paul WAHL

Chargé de mission Europe

Député - Belgique/Communauté
française/Wallonie-Bruxelles

ENTENDU une allocution de M. Roch Marc Christian Kaboré, Président de l'Assemblée nationale du Burkina Faso et nouveau Président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie;

ADOPTE une motion de remerciement à sa section congolaise ;

DECIDE de laisser la Présidence et le Secrétariat général travailler à la détermination du lieu de sa XXXVIII^E session ;